



agnès canayer

Sénateur de la Seine-Maritime



LA LETTRE D'INFORMATION N°16 | JUILLET 2017

à la une



La période que nous venons de vivre est sur le plan politique tout à fait exceptionnelle.

Lors des élections présidentielles et législatives, les Français ont affirmé une

volonté de changement des pratiques politique, de rénovation des institutions, de réformes budgétaires pour redonner confiance en notre pays.

S'inspirant de la conception des institutions du Général de Gaulle, le chef de l'Etat a présenté la vision présidentielle pour les cinq années à venir lors de la réunion du Congrès le 3 juillet dernier. Le cap fixé, il appartient au Premier Ministre, Edouard PHILIPPE, de mettre en œuvre les réformes nécessaires avec pragmatisme et efficacité.

Dans ce contexte, le rôle du Parlement est essentiel pour construire les réformes législatives et contrôler la politique du Gouvernement.

Cette volonté d'amélioration de la norme afin de la rendre plus conforme aux attentes des territoires, plus claire et plus effective a toujours animé le Sénat. Cette capacité d'analyse et d'appréhension de l'impact véritable des règles est la réelle plus-value du travail du Sénat, chambre de réflexion.

Ainsi, au cours des trois dernières années, le Sénat a adopté 70% des dispositions votées par l'Assemblée Nationale. C'est donc dans cet esprit que la majorité sénatoriale a appréhendé le premier mois de cette nouvelle législature, enrichissant de son expérience la loi de modernisation de la vie politique, celle relative à la lutte contre le terrorisme tout comme le projet de loi portant habilitation à réformer le dialogue social.

Conforté dans son rôle de représentant des collectivités territoriales, le Sénat est aux côtés des élus locaux pour garantir que les réformes envisagées respecteront la force de notre démocratie locale que sont les communes, et les élus qui au quotidien agissent pour améliorer la vie de nos concitoyens.

agnès canayer
Sénateur de la Seine-Maritime

Le Sénat accueille la Conférence Nationale des Territoires

Lors de la réunion du Congrès le 3 juillet dernier, le Président Emmanuel MACRON a évoqué le rôle fort du Sénat, comme représentant des collectivités territoriales.

La place de la Haute Assemblée a été confortée par la réunion de la première conférence des territoires.

A cette occasion, le Président Gérard LARCHER a pu réaffirmer la place du Sénat en tant que législateur, et organe de contrôle de l'action du Gouvernement, mais aussi en tant que représentant privilégié des collectivités territoriales. L'Etat doit se réformer en respectant la démocratie locale, vivier de notre démocratie.

Deux annonces gouvernementales ont suscité de vives réactions : la réduction du nombre d'élus et la réforme de la taxe d'habitation.

Les réformes des collectivités territoriales ne doivent pas porter atteinte aux principes clés de notre République. La réforme de la taxe d'habitation et plus généralement celle de la fiscalité locale ne doit pas se faire au détriment de l'autonomie financière des collectivités territoriales, ni nuire à la qualité des services de proximité gérés par les communes. La diminution du nombre des élus ne peut se faire au détriment de la commune, cellule de base de notre démocratie, et des élus municipaux, qui sont « des visages de la proximité de la République ».



la vie parlementaire

La rénovation du dialogue social : le Sénat précise les relations au travail

Ce projet de loi vise à « engager une rénovation profonde du modèle social, en concertation avec les organisations syndicales et patronales ». Ce texte prévoit de transférer au Gouvernement le soin de légiférer par ordonnances dans un certain nombre de domaines du droit du travail. **Le Sénat a mené un travail de précision et d'approfondissement de la loi, à la lumière du travail déjà réalisé par la majorité sénatoriale.** Il s'agit de sécuriser en amont les dispositions dans la perspective des ordonnances du Gouvernement. Une série de dispositions introduites par le Sénat intéressent **les personnes handicapées** pour encourager leur accès au travail. Le texte a été adopté par les deux Assemblées. Les premières ordonnances doivent être prises puis soumises à la ratification du Parlement.

.....

Mission menée sur la lutte contre la fraude

Depuis 18 mois, à la demande de la Mission d'Évaluation des Comptes de la Sécurité Sociale, avec ma collègue, le Sénateur Anne EMERY-DUMAS, nous menons un travail d'investigation sur les fraudes aux cotisations sociales et aux prestations sociales. Au terme de nombreuses auditions, nous avons dressé le bilan et l'évaluation de la fraude. Nous avons établi des propositions pour lutter contre ces phénomènes.

Nous sommes attachées à une démarche constructive à l'égard des entreprises, et des allocataires. Simplification, et stabilité sont au cœur de notre réflexion. Le rapport sera rendu public à l'automne.

Les éléments sont disponibles sur www.senat.fr



Moralisation de la vie politique : le Sénat consolide le texte

Pendant la campagne présidentielle, Emmanuel MACRON s'était engagé à présenter plusieurs textes visant à « moraliser la vie publique » afin de « renforcer le lien qui existe entre les citoyens et leurs représentants ».

Examinés par le Sénat au cours de la première quinzaine du mois de juillet, **celui-ci a enrichi ces textes en cinq points** : publicité sur les emplois croisés des collaborateurs, extension des peines d'inéligibilité, renforcement des conditions de financement de la vie politique, prévention et cessation des conflits d'intérêts, et transparence. S'agissant du point spécifique de la réforme de la dotation d'action parlementaire, avec pragmatisme, **le Sénat a prévu une dotation de soutien à l'investissement qui serait réservée aux communes. Dans un contexte de réduction des dotations aux collectivités territoriales, le Sénat est très attaché au maintien d'aide à l'investissement des communes.** Malheureusement, l'Assemblée Nationale reste hostile au maintien d'une dotation pour les communes.

QUESTIONS ECRITES

« Etre un relais du territoire »

Sollicitée sur de nombreux points qui touchent au département et aux communes, j'ai souhaité attirer l'attention des Ministres sur :

- La mise en œuvre des nouvelles normes incendie
- La fin de quotas sucriers et l'accompagnement des producteurs
- L'accueil dans les CARSAT
- Le devenir de la commission départementale du permis de conduire du Havre
- L'application du régime du RIFFSET
- La traçabilité des EMHA/EMHV

Les réponses sont disponibles sur www.senat.fr



la vie parlementaire

La compétitivité des ports de l'Axe Seine : un défi à relever pour notre région et notre pays

La compétitivité portuaire est un enjeu stratégique au cœur des préoccupations des acteurs portuaires et industriels, et des élus attachés à la vitalité de leur territoire.

Lors de la reprise des travaux du Sénat, j'ai interpellé le Gouvernement sur la nécessité d'élaborer une véritable politique maritime et portuaire, et d'étoffer les infrastructures ferroviaires de l'Axe Seine.

Les enjeux autour des ports, véritables portes d'entrée du commerce extérieur français, doivent être portés à l'échelle nationale, avec une vision stratégique pour notre pays. Après avoir clairement identifié les freins, le Ministre des Transports s'est engagé à la mise en œuvre d'un plan d'action pour renforcer la gouvernance, clarifier les relations entre l'Etat et les ports, et favoriser la massification ferroviaire et fluviale en développant les infrastructures comme la ligne de fret ferroviaire Serqueux-Gisors.

Paris Normandie s'est fait l'écho de cette question dans un article en date du 1^{er} août dernier.

Afin de faire mieux connaître les enjeux portuaires, j'ai accueilli au mois de juin mes collègues sénateurs de la délégation sénatoriale aux entreprises une journée au Havre, pour découvrir la vie du port.



L'extension du zonage des Aides à Finalités Régionales à Port Jérôme sur Seine : une opportunité de développement pour la commune

Au terme d'une action menée depuis plusieurs mois avec Madame Virginie CAROLO, Maire de Port Jérôme sur Seine, nous avons pu obtenir le classement de la commune de Port-Jérôme-sur-Seine en zone AFR (Aides à Finalité Régionale).

Ce classement est donc une opportunité unique pour offrir des conditions d'accueil privilégiées aux entreprises nouvelles et renforcer le soutien des pouvoirs publics à l'investissement productif. **Ces évolutions renforceront l'attractivité économique de notre territoire, et la création d'emplois.**



L'agriculture au cœur du département

Le salon de l'agriculture, les foires agricoles sont autant de rendez-vous festifs pour promouvoir et valoriser le travail des agriculteurs.



**MARS 2017
AU SALON DE L'AGRICULTURE AVEC PASCAL MARTIN, MARTIAL HAUGUEL, MARINE CARON**





instantané[s] du territoire



Hommage au Père Hamel

Un an après le terrible assassinat du Père Hamel, un vibrant hommage lui était rendu à Saint Etienne du Rouvray le 26 juillet dernier.

« Sa vie, sa mort » continuent à nous inspirer le message de l'amour des autres et du respect de la diversité des hommes qui sont le fondement de notre République. La stèle sur laquelle est inscrite la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 rappelle à tous que la liberté est un combat de tous et de tous les jours. La mémoire du Père Hamel est là pour nous le rappeler.

ZOOM SUR...

Formation des jeunes élèves décrocheurs : initiative de la seconde structurante

En mars dernier, à l'invitation de Monsieur Fabrice LE THENOT, Président de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie du Havre, avec Monsieur David MARGUERITTE, Vice-Président de la région Normandie en charge de l'apprentissage et de la formation professionnelle, nous avons inauguré la Seconde structurante du Havre.

Projet éducatif porté par l'UIMM, la seconde structurante a pour vocation d'accueillir des élèves décrocheurs, de les réintégrer dans le système éducatif, tout en les formant à un métier. La double facette, éducative et professionnelle, dans un groupe restreint, permet à ces jeunes d'asseoir leurs savoirs essentiels, d'acquérir une formation qui répond à un besoin d'emploi local.

La Mission Locale Seine-Estuaire est très impliquée sur ce projet.

MSC MERVIGLIA : un géant au Havre

3 JUIN 2017 | LE HAVRE

A été baptisé au Havre le MSC MERVIGLIA, paquebot géant de croisière. Le port du Havre est reconnu pour la qualité de ses offres d'accueil des navires et ses connexions avec la Normandie et le Bassin parisien. C'est aussi reconnaître l'intérêt culturel de la ville qui a été profondément rénovée et valorisée depuis plusieurs années.

Axe fort de développement touristique, l'accueil des paquebots de croisière est un enjeu pour la ville du Havre.

Usine Danone Pays de Bray

31 MAI 2017 | FERRIERES EN BRAY

A l'invitation de l'entreprise DANONE, je me suis rendue, avec mon collègue Didier MANDELLI, sénateur de la Vendée, sur le site de production de Ferrières en Bray. Ce fut l'occasion d'échanger avec le directeur de l'usine, Monsieur Jean-Luc LEGRAS sur la provenance du lait, les contrats d'approvisionnement passés avec les producteurs de la Seine-Maritime, mais aussi les enjeux pour le groupe DANONE dans les années à venir. Les difficultés liées à la circulation des camions les samedis et dimanches sont un frein au développement de l'usine de Ferrières. J'ai aussitôt saisi le Ministre en charge des Transports sur les lourdeurs administratives pour solliciter des dérogations de circulation.



Directrice de la publication : Agnès Canayer – Ne pas jeter sur la voie publique – Dépôt légal à parution – n° ISSN en cours